

19 juin 2025 – Toronto, Canada
20 juin 2025 – Perth, Australie-Occidentale

Cygnus lève 18,3 M\$ pour accélérer la croissance de ses ressources et ses études minières

Cette levée de fonds fait suite aux résultats exceptionnels obtenus lors des forages réalisés sur le gisement phare Corner Bay et le prospect Golden Eye, qui offrent tous deux un potentiel considérable.

Faits saillants

- Cygnus a reçu des engagements fermes totalisant 18,3 M\$ AU via un placement d'actions auprès d'investisseurs institutionnels et qualifiés.
- Le prix du placement a été fixé à 0,086 \$ AU par action, soit un escompte de 8,5 % par rapport au dernier cours de fermeture de 0,094 \$ AU.
- Le placement a été extrêmement bien accueilli, avec une forte demande de la part des investisseurs actuels et des nouveaux investisseurs, en particulier nord-américains, ce qui a entraîné une réduction des allocations.
- Le placement sera divisé en deux tranches :
 - Tranche 1 – tranche inconditionnelle visant à lever environ 18,2 M\$ AU; et
 - Tranche 2 – tranche de 0,1 M\$ AU à un administrateur, sous réserve de l'approbation des actionnaires.
- À la suite d'une campagne de forage très fructueuse sur le gisement phare Corner Bay et de l'identification d'or et de cuivre à haute teneur sur le nouveau prospect Golden Eye, la Société prévoit réaliser une mise à jour des ressources au cours du prochain trimestre.
- Les fonds provenant du placement seront utilisés pour la croissance des ressources, la conversion des ressources, l'exploration de multiples prospects, l'obtention de permis et l'avancement des études.
- Canaccord Genuity et Euroz Hartleys ont agi en tant que co-chefs de file dans le cadre du placement.

David Southam, président exécutif de Cygnus, a déclaré : « Nous avons obtenu des résultats exceptionnels à Chibougamau et le produit de cette levée de fonds nous permettra de mettre en valeur ce projet beaucoup plus rapidement.

« Il est clair que Corner Bay et Golden Eye offrent un immense potentiel de croissance et de mise à niveau des ressources du projet. Compte tenu de ce potentiel, nous voulons avancer le plus rapidement possible au chapitre de l'exploration tout en poursuivant nos travaux d'étude.

« Cela s'inscrit dans un contexte d'intensification des activités de fusion-acquisition dans le secteur du cuivre, qui démontre la rareté des projets de cuivre/or à haute teneur disposant d'infrastructures dans des juridictions favorables à l'exploitation minière – et il se trouve que nous possédons l'un des meilleurs. »

Cygnus Metals Limited (ASX: CY5) est heureuse d'annoncer qu'elle a reçu des engagements d'investisseurs institutionnels et qualifiés pour lever 18,3 M\$ AU (avant les frais) par l'émission de 212 790 697 actions ordinaires entièrement libérées de la Société (les « actions ») à un prix d'émission de 0,086 \$ AU par action (le « placement »). La trésorerie pro forma au 30 juin 2025 devrait s'élever à environ 23,7 M\$ AU (avant les frais de placement).

Utilisation des fonds

Le produit du placement sera utilisé pour le projet de cuivre-or Chibougama afin de financer l'exploration, la croissance des ressources, la conversion des ressources, l'obtention des permis et l'avancement des études issues de l'évaluation économique préliminaire (« EEP ») précédemment réalisée par Doré Copper Mining Corp. en 2022. Le produit sera également utilisé pour financer le fonds de roulement général et les frais liés au placement.

Note : Cygnus met en garde que l'EEP est une étude technique, conceptuelle et économique préliminaire réalisée par Doré sur l'évaluation initiale et le développement potentiel du projet Chibougama. Il s'agit uniquement d'une étude préliminaire, qui repose sur une évaluation technique de niveau inférieur, insuffisante pour appuyer l'estimation des réserves minérales et intrinsèquement incertaine. Les objectifs de production et les informations financières prévisionnelles divulgués dans l'EEP sont fondés sur les ressources minérales mesurées (environ 1,17 %), les ressources minérales indiquées (environ 32,10 %) et les ressources minérales présumées (environ 66,73 %). Toutefois, Cygnus n'est pas en mesure de divulguer les résultats de l'EEP, car la proportion importante des ressources présumées figurant dans la durée de vie de la mine signifie que, conformément aux directives de l'ASX et de l'ASIC, il n'existe pas de motifs suffisamment raisonnables pour justifier les objectifs de production et les informations financières prévisionnelles divulgués dans l'EEP. Par conséquent, Cygnus ne divulgue pas les objectifs de production et les informations financières prévisionnelles figurant dans l'EEP et met en garde les investisseurs contre toute décision d'investissement fondée sur ces objectifs et prévisions.

Placement

Cygnus procédera au placement en deux tranches :

- La tranche 1 de 211 627 907 actions (« actions de la tranche 1 ») sera réalisée en utilisant la capacité existante de la Société en vertu des articles 7.1 (126 025 591) et 7.1A (84 925 316) des règles de cotation de l'ASX afin de lever un montant total de 18 200 000 \$ AU (avant les frais) et dont le règlement est prévu le 26 juin 2025. La première tranche n'est pas sujette à l'approbation des actionnaires.
- La tranche 2 de 1 162 790 actions (« actions de la tranche 2 ») sera émise en faveur de Raymond Shorrocks, administrateur non dirigeant, ou de ses mandataires, sous réserve de l'approbation des actionnaires, afin de lever jusqu'à 100 000 \$ AU supplémentaires (avant les frais). La deuxième tranche est conditionnelle et sera sujette à l'approbation des actionnaires lors d'une prochaine assemblée générale qui devrait se tenir en août 2025.

Le prix d'émission représente un escompte de 8,5 % par rapport au dernier cours de fermeture de 0,094 \$ AU le mardi 17 juin 2025 et un escompte de 11,1 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume sur 15 jours de 0,097 \$ AU.

Calendrier indicatif*

Événement	Date
Reprise de la négociation	Vendredi 20 juin 2025
Règlement des actions de la tranche 1	Jeudi 26 juin 2025
Émission et demande d'admission à la cotation des actions de la tranche 1	Vendredi 27 juin 2025
Assemblée générale des actionnaires de Cygnus pour approuver l'émission des actions de la tranche 2	Objectif : août 2025

Événement	Date
Règlement des actions de la tranche 2	Peu après l'obtention de l'approbation des actionnaires

** Le calendrier ci-dessus est donné à titre indicatif uniquement et reste sujet à modification à la discrétion de Cygnus, sous réserve du respect de la Loi sur les sociétés, des règles de cotation de l'ASX et des autres lois en vigueur. Cygnus se réserve le droit de modifier le calendrier, sous réserve des exigences réglementaires.*

La publication du présent communiqué a été autorisée par le conseil d'administration de Cygnus.

David Southam
Président exécutif
T: +61 8 6118 1627
C: info@cygnusmetals.com

Ernest Mast
Président et directeur
général
T: +1 647 921 0501
C: info@cygnusmetals.com

Médias:
Paul Armstrong
Read Corporate
T: +61 8 9388 1474

À propos de Cygnus Metals

Cygnus Metals Limited (ASX: CY5, TSXV: CYG, OTCQB: CYGGF) est une société diversifiée d'exploration et de développement de minéraux critiques qui possède des projets au Québec, Canada et en Australie-Occidentale. La Société se consacre à l'avancement de son projet de cuivre-or Chibougamau au Québec avec un programme d'exploration intensif pour stimuler la croissance des ressources et développer un modèle d'exploitation en étoile avec son usine de traitement centralisée. De plus, Cygnus possède des actifs de lithium de qualité avec un potentiel d'exploration significatif dans le district de classe mondiale de la Baie-James au Québec, ainsi que des projets d'ETR et de métaux de base en Australie-Occidentale. L'équipe de Cygnus a prouvé sa capacité à transformer ses succès d'exploration en entreprises de production et à créer de la valeur pour les actionnaires.